



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 28 mai 2020

Madame Rachel GIRARD est nommée secrétaire de séance.

Annie COLLOMB, doyenne, ouvre la séance à 20h15 et fait l'appel des 19 conseillers nouvellement élus :

- Guy JOYET
- Régine CHARLES
- Pascal GIRAUD
- Géraldine NIL
- Jean-Michel COQUARD
- Rachel GIRARD
- Michel PERRIN
- Annie COLLOMB
- Cédric GIRAUD
- Ghislaine FERRIERE
- Bruno BISSUEL
- Véronique BONDENAT
- Samuel JOYET
- Flora HALEGUA
- Bertrand NOVE-JOSSERAND
- Monique CHABOT-LACHAL
- Daniel MICHALLET
- Jeremmy SAILLANT
- Edith MICHALLET

Tous répondent présents.

1. **Election du Maire** : Annie COLLOMB demande qui se porte candidat pour être Maire.

Guy JOYET et Monique CHABOT-LACHAL se portent candidats.

Cédric GIRAUD et Jeremmy SAILLANT sont nommés assesseurs.

Annie COLLOMB fait l'appel nominal pour que chaque conseiller dépose à tour de rôle son bulletin de vote dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Nombre de votants : 19
Pas de bulletin blanc ni de bulletin nul
Nombre de suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10

Guy JOYET recueille 15 voix, Monique CHABOT-LACHAL recueille 4 voix.

Guy JOYET est élu Maire dès le 1^{er} tour de scrutin.

2. Fixation du nombre d'adjoints :

Guy JOYET rappelle que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au Maire au maximum.

Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.

Au vu de ces éléments, Guy JOYET propose au conseil municipal de fixer à 4 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Vote à main levée à l'unanimité.

3. Election des adjoints :

Guy JOYET laisse 5 minutes pour le dépôt des listes de candidats au poste d'adjoint.

2 listes sont proposées :

- Liste conduite par Pascal GIRAUD : Régine CHARLES/Jean-Michel COQUARD/Géraldine NIL
- Liste conduite par Daniel MICHALLET : Monique CHABOT-LACHAL/Jeremmy SAILLANT/Edith MICHALLET

On procède à l'appel nominal pour que chaque conseiller dépose à tour de rôle son bulletin de vote dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Nombre de votants : 19
Pas de bulletin blanc ni de bulletin nul
Nombre de suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10

La liste conduite par Pascal GIRAUD recueille 15 voix, celle conduite par Daniel MICHALLET recueille 4 voix.

La liste conduite par Pascal GIRAUD est élue dès le 1^{er} tour de scrutin.

Guy JOYET informe les conseillers sur les domaines de compétence de chaque nouvel adjoint :

- 1^{er} adjoint : Pascal GIRAUD : urbanisme/environnement et petite enfance : école, cantine, garderie et personnel/distribution de l'eau

- 2° adjointe : Régine CHARLES : associations/locations de salles
- 3° adjoint : Jean-Michel COQUARD : voirie et personnel technique/SYDER
- 4° adjointe : Géraldine NIL : communication interne et externe/culture

4. **Lecture de la charte de l'élu local** par Guy JOYET et remise d'une copie à chaque conseiller

Prochaine séance de Conseil Municipal : mardi 9 juin à 20h00

La séance est levée à 21h15